



# Conseil de développement

## **Groupe de travail «Cohésion sociale»**

**Renforcer le lien social, lutter contre les décrochages, quelles démarches et synergies pour les communes et les acteurs du Pays ?**

**Documents de préparation à la rédaction de l'avis**

**Septembre 2014**

## METHODOLOGIE POUR LA REDACTION DE L'AVIS

Le Conseil de développement du Pays de Brocéliande a souhaité se saisir de la thématique « cohésion sociale et lutte contre les décrochages » en associant institutions, associations et personnes concernées, engagées ou intéressées par ces questions. Afin de rédiger un avis présentant les principales préconisations du Conseil de développement sur le développement de la cohésion sociale et la lutte contre les décrochages, il a été organisé une démarche en 3 temps :

### 1 – LETTRE DE MISSION

- ♦ A l'automne 2013, la lettre de mission est rédigée par un groupe de préparation associant membres du conseil de développement et membres d'organismes concernés par la cohésion sociale et les décrochages. La lettre de mission précise les questions à aborder et les acteurs du Pays à associer.

### 2 – MOBILISATION ET AUDITIONS

- ♦ Une conférence fondatrice le mardi 4 février 2014. Au programme de la conférence, Alain Rissel, sociologue et enseignant en master ERPUR de l'Université de Rennes 1, a permis de mieux cerner la notion de « décrochages sociaux ». Cette intervention a été complétée par le témoignage d'expériences de 3 associations qui accompagnent des habitants du territoire : Eurêka Emplois Services, l'Association Alcool Assistance de Saint-Méen-Le-Grand et le Centre social de Plélan-le-Grand.
- ♦ Un cycle de 3 soirées d'auditions d'acteurs associatifs, institutionnels, de représentants de CCAS complété par des rencontres de bénéficiaires :
  - 17 mars 2014 : audition des acteurs associatifs
  - 14 avril 2014 : audition des acteurs institutionnels
  - 14 mai 2014 : audition et retour écrit de représentants de CCAS

Chacune des auditions a été menée à partir d'une même grille d'entretien basée sur 4 questions :

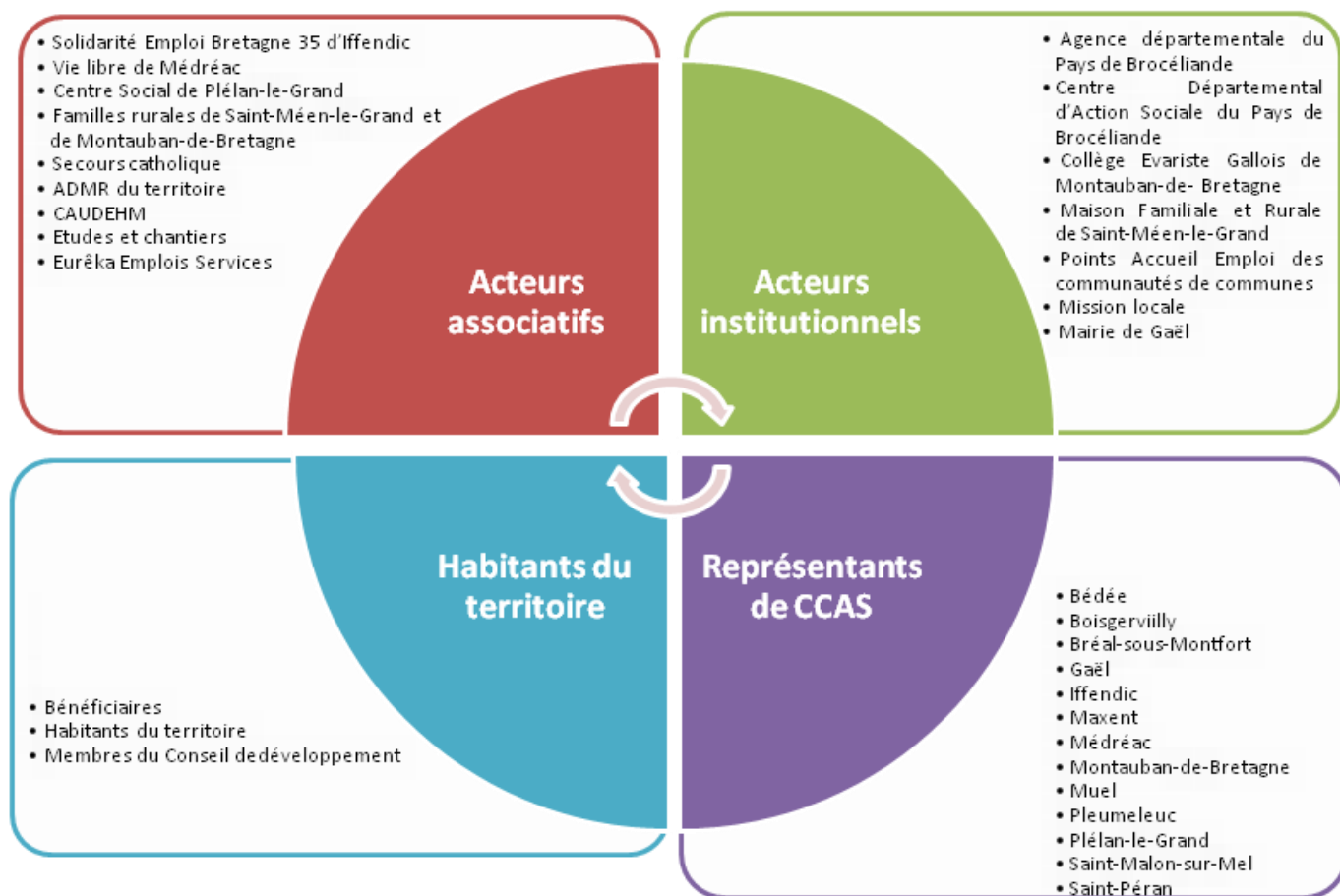
- 1) Comment les personnes entrent en contact avec vous ? Quels sont leurs besoins et quelles sont vos réponses ?
- 2) Comment travaillez-vous avec les personnes ?
- 3) Comment faites-vous en l'absence de réponses existantes pour la personne au sein de votre structure ?
- 4) Avec quel(s) autre(s) acteur(s) travaillez-vous ou ne travaillez-vous pas ? Pourquoi ? Que souhaitez-vous renforcer ou modifier ?

### 3 – REDACTION DE L'AVIS

- ♦ 2 soirées de travail ont été consacrées à la préparation de l'avis
  - En amont de la 1<sup>ère</sup> soirée, pour chacune des questions utilisées pour les auditions (référencées au dessus), chaque participant a choisi, parmi l'ensemble des comptes rendus des auditions, un extrait qu'il retenait comme essentiel et devait l'intégrer dans une fiche d'apport d'extraits (cf. P32) en :
    - Indiquant le titre du compte rendu retenu
    - Copiant l'extrait du compte rendu de l'audition ou de la rencontre avec les bénéficiaires qui, pour lui, paraissait être l'idée forte
    - Classant cet extrait en force ou faiblesse ou préconisation indiqué en gras
  - La réunion du 11 Juin a consisté à s'approprier les différents extraits sélectionnés à partir des 4 questions des soirées d'auditions.
  - La réunion du 19 Juin a consisté à associer les extraits avec les questions de la lettre de mission. Cette association extraits/questions a constitué le fondement du contenu de l'avis.
- ♦ Suite à ces 2 soirées de travail, un groupe de travail a repéré les mots clés et les idées fortes retenus par les acteurs de terrain pour finaliser la rédaction de l'avis.

D'un point de vue méthodologique, le Conseil de Développement a choisi de favoriser la participation collective des membres du groupe de travail ainsi que les personnes intéressées par ces travaux.

Ont ainsi participé à la réflexion sur l'ensemble de la démarche **76 participants différents** :



## ARCHITECTURE DU DOCUMENT

Le Conseil de développement a procédé à un regroupement des différents documents mis à disposition pour comprendre la démarche d'élaboration de l'avis :

♦ Lettre de mission du Conseil de développement	p.4
♦ Comptes rendus des auditions des acteurs associatifs	p.6
• 1 - association emploi	p.6
• 2 - associations addiction	p.8
• 3 – associations animation sociale et culturelle	p.10
♦ Comptes rendus des auditions des acteurs institutionnels	p.13
• 4 - agence départementale	p.13
• 5 - établissements d'enseignement	p.15
♦ Comptes rendus des audits et retour écrit des représentants de CCAS	p.17
• 6 – CCAS Gaël, Muel et Iffendic	p.17
• 7 – CCAS Boisgervilly	p.19
• 8 – CCAS Plélan-le-Grand	p.20
♦ Témoignages de bénéficiaires	p.22
• 9 – demandeur d'emploi	p.22
• 10 –parent d'élève	p.24
♦ Conférence fondatrice : Intervention d'Alain Rissel	p.25
♦ Fiche d'apport d'extraits	p.32

# I – LETTRE DE MISSION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

## *Lettre de Mission*

### **RENFORCER LE LIEN SOCIAL, LUTTER CONTRE LES DECROCHAGES...**

#### **QUELLES DEMARCHES ET SYNERGIES POUR LES COMMUNES ET LES ACTEURS DU PAYS ?**

##### **Contexte**

Le public de l'action sociale a longtemps été considéré comme un public restreint dans les territoires ruraux, en marge de l'intervention publique globale. Or l'extension de la précarité sous ses diverses dimensions (sociologique, économique, relationnelle et identitaire) modifie progressivement le rapport entre les responsables publics et l'action sociale.

- Le repositionnement successif de l'action sociale étatique au profit d'une gestion de proximité implique un nouveau positionnement des acteurs publics de terrain (changement de nature de l'action sociale).
- Une problématique de l'action sociale de plus en plus singulière et éclatée ne permet plus de disposer de réponse globale à une prise en charge des personnes concernées.
- Les restrictions budgétaires qui font jour, créent de fait de nouvelles demandes et de nouvelles responsabilités dans la prise en charge des personnes aux politiques de proximité.
- Le changement de nature de l'action sociale nécessite de recréer du lien social pour permettre aux plus précaires d'accéder à « la solidarité »

Il convient de noter l'importance du bénévolat dans l'action sociale mais aussi sa grande fragilité.

##### **Charte de territoire**

La charte de territoire actuelle 2006-12 ne retient pas de manière explicite la thématique de « la cohésion sociale », toutefois elle s'en approche :



L'écriture de la nouvelle charte prendra appui sur des grands principes de contractualisation. L'un d'eux porte sur l'anticipation, ce qui permet d'inscrire la thématique « cohésion sociale » comme un défi à relever. Le conseil de développement s'inscrit donc dans une démarche de maintien de services de qualité sur le pays comme facteur de lien social et aussi d'accompagnement des habitants à une implication citoyenne et solidaire encore plus importante pour combler ces nouvelles discriminations d'accès aux services.

Le Conseil de développement apportera sa contribution au renforcement et à la structuration de services de qualité à mettre en place sur le Pays de Brocéliande.

## Sujet

Le sujet est vaste et complexe. Il prend appui sur la synthèse du 6 avril 2013 des auditions sur la cohésion sociale préparatoires au contrat pays/région qui a fait émerger des principes d'action (partenariat services publics/association/bénévoles – approche globale et transversale de la personne) et certains domaines d'intervention (transport, logements, accès aux soins, voisinage). Il sera nécessaire d'appréhender les spécificités des âges (enfants, jeunes adultes, parents et personnes âgées).

Le domaine est bien étendu, ce qui obligera le groupe de travail à faire un choix en termes de priorités à retenir. D'ores et déjà, le conseil de développement pourrait porter sa réflexion sur quelques axes :

- Qu'est-ce qui concourt à rétablir le bien être tant relationnel qu'identitaire pour les personnes vivant une situation de précarité sur le territoire ? Inversement, peut-on repérer les facteurs de décrochages et les formes de spirales du décrochage ? Comment mettre en place une démarche inclusive pour participer à la réussite des projets des personnes ?

- Comment la notion de parcours pour les personnes trouve-t-elle sens au regard du niveau de l'offre diversifiée existante ? Quelle action préventive à mener pour lutter contre les décrochages ? Comment faire pour que les personnes retrouvent des parcours plus facilitants ?

- Y a-t-il une offre homogène en matière de prise en charge de l'action sociale sur le territoire (cartographie de l'offre, niveau de l'offre, ...)?

L'objectif sera de développer des pistes de travail, des préconisations, des projets d'organisation supra communautaire non exhaustifs pour les élus, les associations, les professionnels,....

## Introduction

Dans un premier temps, le groupe devra s'accorder sur la définition des mots, des termes propres à ce champ et se réapproprier le contenu des auditions réalisées sur le premier semestre 2014.

Un article de synthèse sera proposé aux communes pour une insertion dans les bulletins municipaux.

## Durée

Deux étapes pour mener à bien ses travaux de groupe :

- D'ici la fin d'année 2013, création du groupe de travail (ouverture à des personnes déjà auditées mais aussi bénéficiaires, réappropriation des travaux déjà réalisés, dresser une carte de l'existant. La mise en place d'un atelier ouvert (professionnels, bénévoles, bénéficiaires...) dans cette phase préparatoire est pertinente.

- Mise en place d'une soirée conférence publique pour élaborer une culture commune

- Premier trimestre 2014, procéder à des auditions de complémentaires CCAS, personnes bénéficiaires, autres acteurs... et rédiger une note de synthèse avec des préconisations/projets.

## Moyens

Deux référents professionnels du Pays sont retenus pour nous accompagner.

Un apport d'un conférencier sera nécessaire pour une séance publique

## Composition

Allo Jean-Paul, Auvé Fabrice, Boucher Nicolas, Daucé Marie-Hélène, Daugan Marie, Deniaud Yves, Griveau Alain, Huillery Gérard

## Membres référents

Yves Deniaud et Gérard Huillery

## Techniciens référents

Ronan Derieux et Bertrand Duarte

## Ressources

- L'Observatoire des Inégalités
- L'ODAS
- Le CESER Bretagne
- Le conseil général
- Les travaux d'audition du 1<sup>er</sup> trimestre 2013
- Pacte territorial d'insertion du Pays de Brocéliande
- CAUDEHM

## II – COMPTES RENDUS DES AUDITIONS : ACTEURS ASSOCIATIFS

### SOIREE D'AUDITIONS DU 17 MARS 2014

**Etaient présents :** René Demay, Michel Nevot, Laurence Bonneau, Régine Revault, Yvette Demay, Emmanuelle Perpère, Xavier Fournier, Michèle Hamon, Raymonde Denis, Joseph Durand, Gwenaëla le Gohic, Emmanuel Cugier, Jean-Paul Allo, Sonia Lagmiri, Alain Rissel, Christophe Hinguet, Alaïda Steunenber, Yves Deniaud, Gérard Huillery, Ronan Derieux, Bertrand Duarté.

#### Compte rendu 1 – association emploi

**Représentant de :**

**Solidarité Emploi Bretagne 35 (Seb 35) - Gwenaëla Le Gohic**

#### Votre service

**1) Comment les personnes entrent en contact avec vous ? Quels sont leurs besoins et quelles sont vos réponses ?**

**Seb 35 :** Les personnes viennent lors des permanences hebdomadaires sur différentes communes à Iffendic, Breteil, Montfort-sur-Meu, bientôt à Montauban-de-Bretagne et à venir sur Saint-Méen-le-Grand et Plélan-le-Grand.

Nous travaillons grâce au volontariat des bénévoles (retraités, demandeurs d'emploi). On apporte de la convivialité, de l'écoute et de l'entraide.

Pour se faire connaître, nous utilisons les communiqués de presse, site internet, bouche à oreille, permanence Restos du cœur, prescripteurs emploi (Eurêka emploi services, Points accueil emploi, Forum de l'emploi).

Notre atout est la régularité et la fréquence des permanences. La relation « horizontale » (à la différence des structures institutionnelles souvent malgré elles, l'approche de la personne est globale), la création de liens est facilitée par une ambiance conviviale, voire « familiale » même.

**2) Comment travaillez-vous avec les personnes ?**

**Seb 35 :** C'est une demande personnelle des personnes. On travaille sur la recherche d'emploi bien sûr, mais nous apportons également une réponse au besoin de soutien moral, des conseils et de l'entraide aux personnes en recherche d'emploi. Les bénévoles s'adaptent aux besoins des personnes. Nous orientons aussi vers les acteurs institutionnels (Pôle emploi, Point accueil emploi, Mission locale). Nous participons au Comité de liaison départemental et régional de Pôle Emploi (d'où le fait d'avoir un interlocuteur privilégié joignable pour nos adhérents et de « débrouiller » certains dossiers).

Nous utilisons un site internet comme moyen d'échange d'informations en permettant une veille au niveau des offres d'emploi. Nous envoyons des mails d'information de façon quasi journalière (annonces, forums, conseils,...)

Nous proposons différents ateliers : bien être, anglais, français, informatique, mise en ligne de CV, visites d'entreprises, préparation aux concours) en fonction des demandes des personnes. Les ateliers se déroulent généralement dans le local de l'association à Iffendic car il est équipé d'une connexion internet. Ces moyens sont mis à la disposition de l'association par la commune d'Iffendic.

Il peut arriver de rencontrer la personne à son domicile si elle n'est pas mobile.

#### Les limites

### 3) Comment faites-vous en l'absence de réponses existantes pour la personne au sein de votre structure ?

**Seb 35** : Notre difficulté est d'impliquer les nouveaux bénévoles afin d'assurer des permanences. Les adhérents quittent l'association une fois l'emploi retrouvé. Il faudrait pérenniser l'existant et impliquer les nouveaux bénévoles. Nous sommes confrontés au problème de mobilité des bénévoles même si pour l'instant on rembourse les frais de déplacements et nous avons besoin de salles équipées d'internet sur le Pays.

#### Vos coopérations

### 4) Avec quel(s) autre(s) acteur(s) travaillez-vous ou ne travaillez-vous pas ? Pourquoi ? Que souhaitez-vous renforcer ou modifier ?

**Seb 35** : Les coopérations sont différentes en fonction des partenaires. Nous travaillons en réseau avec les acteurs institutionnels pour apporter une réponse aux demandeurs d'emploi (comité de liaison Pôle emploi, Eurêka Emplois Services, BRAS,..). Le réseau de partenaires institutionnels permet de répondre aux besoins des personnes quand on ne peut pas. Si besoin, on a des interlocuteurs (pôle emploi) pour faire accélérer les choses.

Il peut y avoir une certaine difficulté à travailler avec certains Points accueil emploi.

#### Echanges avec la salle :

Le besoin d'interconnaissance, élus, bénévoles, professionnels a été mis en avant

Regret des maires de ne plus recevoir les listes nominatives des demandeurs d'emploi. Les listes permettaient aux élus de soutenir les personnes en recherche d'emploi, de les orienter vers les services compétents.

Il apparaît comme important de renforcer la complémentarité entre les institutions et les associations. Cependant, il n'existe pas d'espace commun où se déroule cette coopération.

Il apparaît nécessaire de mettre en place une stratégie commune à des échelles intercommunales.

SEB 35 est en attente concernant la suite de l'étude commandée par l'Agence départementale sur la participation des personnes en insertion sur le territoire réalisée sur Montauban-de-Bretagne.

## Compte rendu 2 – associations addiction

Représentants des associations :

Vie libre de Médréac - Mr Demay

Association Alcool Assistance de Bréal-sous-Montfort - Mr Moisan

### Votre service

#### 1) Comment les personnes entrent en contact avec vous ? Quels sont leurs besoins et quelles sont vos réponses ?

Accueil de personnes de 40 à 60 ans principalement.

**Vie libre (29 membres) et Association Alcool Assistance (AAA) (53 membres)** : Nous ne faisons pas d'intervention dans la famille. Nous sommes sollicités souvent par appel téléphonique du malade ou de la famille. Le plus souvent c'est la famille qui appelle. Dans tous les cas, il faut que la personne accepte d'être aidée et accompagnée.

Cela peut être également à partir de la demande d'un élu, d'un voisin ou d'un employeur. Il faut avoir l'accord de la personne.

Nos supports de communication (affiches, flyers) sont présents chez les médecins généralistes.

Nous avons quelques jeunes de 35 ans. La plupart des adhérents ont plus de la quarantaine. Pression entourage, divorce, perte emploi, vente maison. Le chemin est très très long. Les personnes ont souvent besoin d'un soutien moral, relationnel.

#### 2) Comment travaillez-vous avec les personnes ?

**AAA** : Nous sommes là pour dialoguer. Nous ne sommes pas là pour faire du soutien médical. Il y a un entretien individuel avec la personne (2 bénévoles pour AAA) puis les personnes sont accueillies sur les permanences et sur les groupes de paroles (réunion mensuelles ou bimensuelles). Il est toujours important de prendre en compte le niveau d'alcoolisation de la personne et surtout que la personne accepte de reconnaître sa maladie.

Un groupe de parole se déroule ainsi : tour de table des participants, la prise de parole est libre. Il peut aussi y avoir l'entourage. Les groupes de paroles sont animés par les bénévoles. La dynamique de groupe permet l'entraide. Les abstinents parlent plus facilement et le nouvel arrivant parle moins, il écoute. En moyenne, les personnes restent une dizaine d'années dans l'association.

C'est le médecin qui détermine le mode de sevrage adapté au patient. Les associations interviennent en complément sur l'aide et l'accompagnement de la personne durant la démarche de soins. Il y a tout un travail à faire en amont pour régler le problème de dépendance. 2 contacts particuliers avec des médecins généralistes du réseau ville hôpital.

**Vie libre** : Les médecins connaissent l'association mais les élus ne sont pas trop au courant.



## Les limites

### 3) Comment faites-vous en l'absence de réponses existantes pour la personne au sein de votre structure ?

Notre prise en charge concerne uniquement l'addiction alcool. Pour les autres addictions, nous orientons les personnes vers un réseau de professionnels plus compétents. On ne peut pas forcer la personne. Quand on n'arrive pas à toucher la personne, on essaie de travailler avec l'entourage, les voisins, les amis, les collègues.

## Vos coopérations

### 4) Avec quel(s) autre(s) acteur(s) travaillez-vous ou ne travaillez-vous pas ? Pourquoi ? Que souhaitez-vous renforcer ou modifier ?

**AAA** : Nous travaillons en réseau avec les médecins généralistes, CMP<sup>1</sup>, hôpital de jour, les assistants sociaux. Nous aurions besoin de plus de relation avec les élus.

Il faut donner à la personne l'envie de se soigner. Le plus dur c'est de réussir à toucher les malades car il y a une contradiction entre le déni et l'envie de se soigner.

Dans notre association, les bénévoles se forment avec des formateurs agréés sur les addictions. Il y a besoin de former les bénévoles sur la communication, le relationnel.

Il serait intéressant de renforcer les réunions d'informations avec médecins, élus, gendarmes avec des témoignages de vie.

**Vie libre** : Il est essentiel de travailler ensemble pour mieux se connaître.

## Echanges avec la salle :

Aujourd'hui, un grand pas a été fait car l'alcoolisme est reconnu comme une maladie.

En termes de sollicitation, nous ne recevons pas de demandes des entreprises et des institutions représentatives du personnel. Nous n'avons pas de relation avec les associations pour l'emploi.

Il n'y a pas eu de contact avec les travailleurs sociaux pour présenter notre action respective dans le champ de l'addiction.

Il est important de préciser que ce n'est pas facile pour les professionnels de se retrouver devant une personne alcoolisée. Il faut être bien formé quand on est confronté à cela.

Il serait intéressant de faire de la prévention dans les collèges et les lycées.

---

<sup>1</sup> Centre Médico-Psychologique

## SOIREE D'AUDITIONS DU 14 Avril 2014

**Etaient présents** : Régine Revault, Véronique Guthbrod, Anne Claude Perrault, Yvette Demay, Gwenaëla Le Gohic, Emmanuel Cugier, Stéphanne Guguen, Michel Murgalé, Dominique Peltais, Marie Daugan, Alaïda Steunenber, Emmanuelle Perpère, Yves Ferré, Jean-Paul Allo, Denis Levrel, Alain Rissel, Sandrine Le Lay, Léonie Mérel, Isabelle Le Gouevic, Yves Ferré, Catherine Genevriez, Marylène Hignet, Régine Lefeuvre, Yves Deniaud, Gérard Huillery, Ronan Derieux, Bertrand Duarte.

### Compte rendu 3 – animation sociale et culturelle

**Représentants :**

**Du Centre social de Plélan-le-Grand - Christophe HINGOUET**

**De Familles rurales de Saint-Méen-le-Grand - Catherine GENEVRIEZ**

#### Votre service

**Familles Rurales :** Nous avons 450 familles adhérentes. Nous sommes une association. Nous proposons des activités pour la petite enfance 0-4 ans, des activités d'expression créative en direction des enfants/adultes. Des activités de bien être pour les adultes et de l'accompagnement aux devoirs. Nous organisons une bourse aux vêtements et aux jouets. 50 % des familles sont de Saint-Méen-le-Grand et 50 % des communes environnantes. L'équipe de Saint-Méen-le-Grand est composée de 1.5 équivalent temps plein (directrice et secrétaire comptable).

**Centre Social :** L'Association pour le Développement Social et Culturel de la Région de Plélan. est née il y a 47 ans pour proposer des sorties familiales (1000 adhérents), des sections sportives et de loisirs et un centre social labellisé par la CAF (secteur famille et jeunesse). Nous travaillons sur la Communauté de communes de Brocéliande excepté Bréal-sous-Montfort et Saint-Thurial. Nous cherchons à mettre en place des actions à proximité des habitants par exemple il y a un espace jeunes dans les 6 communes.

Nous avons une équipe de 12 permanents (10 équivalents temps plein) et 72 bénévoles actifs interviennent sur les différentes activités de l'association. Le bénévolat est important pour réussir à réaliser les différentes actions.

**1) Comment les personnes entrent en contact avec vous ? Quels sont leurs besoins et quelles sont vos réponses ?**

**Familles Rurales :** Les personnes viennent via la communication presse, le forum des associations, le bouche à oreille, le RIPAME<sup>2</sup>, la PMI<sup>3</sup>, les écoles pour l'accompagnement scolaire.

<sup>2</sup> Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles Enfants

<sup>3</sup> Protection Maternelle et Infantile

## 2) Comment travaillez-vous avec les personnes ?

**Familles Rurales :** La mobilité est une difficulté pour accéder aux services mais aussi les horaires de travail. Familles rurales a mis en place des espaces jeux sur les communes environnantes pour faciliter l'accès aux services grâce à la mise à disposition de locaux par les communes.

**Centre Social :** Le centre social est un lieu situé à Plélan-le-Grand, partagé avec les professionnels du CDAS<sup>4</sup> et de la PMI. C'est un lieu d'échanges et de partage avec les familles (ex la parentalité). Nous faisons de l'animation locale collective en favorisant les temps de rencontre et d'échange. Nous faisons des permanences à proximité des services sociaux et les équipes du CDAS. Nous nous occupons des centres de loisirs (4), des espaces jeunes et il y a des événements tout au long de l'année comme la bourse aux vêtements et aux jouets, le vestiaire troc social (échanges de vêtements dans un lieu de convivialité permettant aux personnes de se rencontrer).

Nous participons à l'organisation d'événements festifs, comme par exemple « arrête ton cirque » à Paimpont, « soirée champêtre » au vélodrome de Plélan-le-Grand, « Le schmilblick du citoyen ». L'idée est de faciliter l'implication des habitants.

<b>Les limites</b>
--------------------

## 3) Comment faites-vous en l'absence de réponses existantes pour la personne au sein de votre structure ?

**Familles rurales :** La difficulté concerne les salariés qui manquent de temps pour être à l'écoute et accompagner les familles.

Au final, ce sont les adhérents qui s'organisent et réalisent les projets en fonction de leurs envies. Nous travaillons en partenariat avec les acteurs locaux.

Actuellement, nous avons en projet la mise en place d'actions collectives pour les enfants.

**Centre social :** Notre agrément CAF doit être renouvelé pour une nouvelle convention de 4 ans. Cela implique aussi une évaluation. Nous sommes en train de réaliser un diagnostic. A partir du recueil de données auprès des adhérents, nous avons pu identifier des pistes à explorer :

- ♦ Manque de dispositif de garde collective pour les moins de 3 ans.
- ♦ Public au sein des espaces jeunes : ce sont essentiellement des élèves en fin de collège. Pas de lycéens.
- ♦ Pour les jeunes : le Point information jeunesse (absent sur le territoire) serait une réponse de proximité intéressante.
- ♦ Isolement des personnes âgées.

---

<sup>4</sup> Centre Départemental d'Action Sociale

## Vos coopérations

### 4) Avec quel(s) autre(s) acteur(s) travaillez-vous ou ne travaillez-vous pas ? Pourquoi ? Que souhaitez-vous renforcer ou modifier ?

**Centre social :** Nous avons des conventions avec les communes pour les services à la population (ALSH<sup>5</sup>, Espaces Jeunes et Animation Globale du territoire).

On est sollicité par les communes sur la mise en œuvre des rythmes scolaires.

Nous travaillons en partenariat avec l'EHPAD<sup>6</sup> sur un projet cinéma jeune/personnes âgées. Il faut d'abord rencontrer les bénévoles des autres associations pour se connaître et travailler sur des projets communs.

Nous avons aussi un partenariat avec l'ADMR<sup>7</sup> pour les personnes âgées et pour la réflexion sur la création de moyens de garde collective pour les 0-3 ans.

**Familles rurales** Nous travaillons en partenariat avec les communes (mise en place RIPAME, multi accueil), la CAF. L'association souhaite développer les partenariats avec les associations à l'échelle de la nouvelle Communauté de communes Saint Méen-Montauban (ex projet de ludothèque)

Nous sommes également sollicités par les communes sur la mise en œuvre des rythmes scolaires.

---

<sup>5</sup> Accueil de Loisirs Sans Hébergement

<sup>6</sup> Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

<sup>7</sup> Aide à Domicile en Milieu Rural

### SOIREE D'AUDITIONS DU 14 Avril 2014

**Etaient présents** : Régine Revault, Véronique Guthbrod, Anne Claude Perrault, Yvette Demay, Gwenaëla Le Gohic, Emmanuel Cugier, Stéphane Guguen, Michel Murgalé, Dominique Peltais, Marie Daugan, Alaïda Steunenber, Emmanuelle Perpère, Yves Ferré, Jean-Paul Allo, Denis Levrel, Alain Rissel, Sandrine Le Lay, Léonie Mérel, Isabelle Le Gouevéc, Yves Ferré, Catherine Genevriez, Marylène Hignet, Régine Lefevre, Yves Deniaud, Gérard Huillery, Ronan Derieux, Bertrand Duarté.

#### Compte rendu 4 – agence départementale

**Représentants :**

Agence départementale - Emmanuelle Perpère et Xavier Fournier

#### Votre service

#### 1) Comment les personnes entrent en contact avec vous ? Quels sont leurs besoins et quelles sont vos réponses ?

Nous sommes un service déconcentré du Conseil général. Et nous avons une responsabilité en matière d'action sociale : de la pré natalité jusqu'à la mort (prestations sur le handicap, APA<sup>8</sup> pour les personnes âgées, RSA<sup>9</sup>, PMI<sup>10</sup>, protection de l'enfance). L'action sociale est la compétence principale du Département. Il est chef de file.

Notre domaine d'intervention concerne toute la population quel que soit son âge dès lors qu'elle est identifiée comme fragilisée pour des raisons qui peuvent être liées à l'âge, au handicap, à des problèmes économiques, familiaux, éducatifs,...

Le regroupement des compétences sociales au sein d'un service Vie sociale permet de prendre en compte une approche plus globale, plus transversale qui combine l'action sociale avec les autres politiques publiques départementales qui touchent aussi directement les personnes : lecture, culture, sport, jeunesse, ... Cela permet d'intégrer la question des personnes les plus fragilisées aux réponses et aux actions qui sont proposées. Il y a un véritable décroisement au sein de notre service. 70 agents dans le service vie sociale dont 54 agents au CDAS auxquels il faut associer 110 assistants familiaux.

Notre intervention est en responsabilité directe en partenariat avec les différents acteurs associatifs et institutionnels.

#### 2) Comment travaillez-vous avec les personnes ?

Nous avons une approche globale de la personne et nous essayons d'organiser nos services pour être au plus proche des habitants. (rendez-vous, permanences, visites, accompagnement des personnes,...). Nous avons un socle réglementaire et législatif sur lequel s'appuyer. Les actions sont issues de schémas départementaux tels que le schéma personnes âgées/personnes handicapées, le plan départemental d'insertion, le schéma de protection de l'enfance, le schéma petite enfance.

<sup>8</sup> Allocation Personnalisée d'Autonomie

<sup>9</sup> Revenu de Solidarité Active

<sup>10</sup> Protection Maternelle et Infantile

## Les limites

### 3) Comment faites-vous en l'absence de réponses existantes pour la personne au sein de votre structure ?

Nous devons travailler de façon inventive et créative avec tous les partenaires pour pallier le manque de proximité de certains services sur le territoire.

Nous sommes sur un territoire rural et il y a une offre de service moins importante qu'en ville. Il n'y a pas d'établissements d'accueil pour la protection de l'enfance, il existe une problématique au niveau de la santé avec l'accès aux spécialistes (par exemple en pédopsychiatrie). Nous ne disposons pas de toute l'offre pour répondre à tous les besoins, les services publics ne sont pas répartis équitablement sur le territoire. Les permanences d'institutions sociales sont en diminution. Il y a un problème de mobilité et d'accès à une offre de services.

Actuellement nous avons un groupe de travail sur la mobilité pour l'accès aux services de la population. C'est un projet important pour favoriser la cohésion sociale des personnes fragilisées par le manque d'accès aux services.

## Vos coopérations

### 4) Avec quel(s) autre(s) acteur(s) travaillez-vous ou ne travaillez-vous pas ? Pourquoi ? Que souhaitez-vous renforcer ou modifier ?

Nous avons comme partenaires les institutionnels (CAF<sup>11</sup>, CPAM<sup>12</sup>, services de l'Etat, l'emploi, la gendarmerie), les services de santé, les institutionnels associatifs (CAF, CPAM, Mission locale) et les associations (Eureka, secours catholique, restos du cœur,...)

Notre intervention est adaptée au territoire en partenariat et en pluridisciplinarité avec les acteurs locaux. Ce fonctionnement est obligatoire pour le repérage et le maillage sur notre territoire.

Par exemple, nous mettons en place des ateliers d'inclusion numérique avec un personnel qui a l'expertise et qui travaille en partenariat avec les Points accueil emploi pour les bénéficiaires RSA<sup>13</sup>, avec le CLIC<sup>14</sup> pour les retraités.

Autre exemple, nous travaillons en lien avec les acteurs locaux sur la question de la mobilité, comme par exemple avec l'expérimentation Mission locale sur la conduite supervisée, projet en cours avec le garage solidaire de Guichen.

Nous avons moins de relation avec les CCAS car peu sont structurés et il y a une multitude de situations individuelles et singulières. Il est vrai que l'interlocuteur est souvent le maire et l'adjoint aux affaires sociales quand il y en a un. Au final, le lien avec le CCAS peut se faire pour des situations particulières. Néanmoins nous avons institué des réunions avec les secrétaires de mairies.

La relation avec les élus est incontournable mais n'est pas toujours simple car professionnels et élus sont soumis chacun au secret professionnel.

---

<sup>11</sup> Caisse d'Allocations Familiales

<sup>12</sup> Caisse Primaire d'Assurance Maladie

<sup>13</sup> Revenu de Solidarité Active

<sup>14</sup> Centre Local d'Information et de Coordination

## Compte rendu 5 – établissement d'enseignement

Représentants d'établissements scolaires :

Collège Evariste Gallois (CEG), Stéphane Guguen

Maison Familiale Rurale de Saint-Méen-le-Grand (MFR), Dominique Peltais

### Votre service

#### 1) Comment les jeunes en difficultés sont repérés? Quels sont leurs besoins et quelles sont vos réponses ?

**CEG** : Dans notre collège nous avons 94% de réussite aux examens. On sait bien faire avec un grand nombre d'élèves par contre on a des difficultés pour faire bien avec les autres.

Vu l'âge de nos élèves, on ne parle pas de décrochage scolaire mais plutôt de rupture scolaire. La rupture scolaire peut être repérée dès le primaire ou alors par des difficultés provoquant une baisse des résultats, un isolement ou au contraire une envie de se montrer.

#### 3 raisons peuvent expliquer ce décrochage :

- ♦ Des problèmes médicaux (par exemple enfant dyslexique qui décroche en 4<sup>ème</sup>, délai long d'accès aux soins comme l'orthophonie) ou familles éloignées des services de soins.
- ♦ Une difficulté liée à l'origine sociale : peur de l'école dans la famille, passé scolaire des parents pour lesquels les codes ne sont pas connus (ponctualité, prévenir en cas d'absence, reproduction du modèle familial)
- ♦ Un problème de suivi des enfants : parents en difficulté pour assurer le suivi des devoirs ou absents en soirée.

Aujourd'hui, les familles viennent moins au collège. Par exemple, nous avons organisé une soirée d'information sur l'orientation en 3<sup>ème</sup>, seules 21 familles ont été présentes sur 120. On ne rencontre les parents uniquement qu'en cas de problème.

**MFR** : Nous faisons de la formation professionnelle en alternance (métiers du commerce et services à la personne) et nous avons les mêmes problématiques que les autres collèges ou lycées. Nous sommes avec des décrocheurs de plus de 16 ans qui ont choisi un métier. Ce décrochage s'explique par un décrochage à la fois de la famille, de l'élève et du territoire.

- ♦ **Décrochage de la famille** : il y a un réel problème dans la capacité de la famille à accompagner le jeune dans la durée. Aujourd'hui les gens sont venus sur Saint-Méen-le-Grand car le foncier était moins cher. On se retrouve avec des personnes qui ont moins de ressources, qui sont en plus de nouveaux arrivants. Tout ça implique aussi des difficultés pour les familles à se déplacer sur le territoire notamment pour celles qui n'ont pas de relais (grands parents, voisins) donc pas de lien social. Avec le temps de travail, le temps de transport, la télé, internet aujourd'hui il y a de moins en moins de temps social. Le temps de transmission et d'échange réel avec les parents est très limité. On constate une stratégie d'évitement pour ne pas se faire repérer, au sens où l'école pour certaines familles représente l'autorité donc elle peut signaler une situation préoccupante. Au final, les familles cherchent à se préserver de l'intervention des travailleurs sociaux par crainte.

- ♦ **Décrochage de l'élève** : aujourd'hui il y a un problème d'orientation, l'éducation nationale gère des flux en fonction des places disponibles dans les formations. Le système est adapté entre l'offre et la demande en termes d'emploi mais ne correspond pas aux attentes de l'élève. Il y a une affectation en fonction de la place en entreprises. La relation du jeune à l'entreprise est très limitée car il n'y pas forcément de transmission de la vision du travail par les aînés. Aujourd'hui, les réponses sont cloisonnées et liées à des critères pour accéder à l'aide.
- ♦ **Décrochage au niveau du territoire** : il y a un problème de mobilité pour accéder à certains services. Aujourd'hui, le choix d'un établissement scolaire se fait en fonction de la proximité et non par choix d'un métier. L'approche de la mobilité a plusieurs sens : moyens de transport, mobilité intellectuelle, proximité des pôles urbains. La mobilité peut réellement représenter un frein fort d'accès aux services

## 2) Comment travaillez-vous avec les jeunes ?

**CEG** : Il faut réussir à remotiver les enfants en rupture car ils sont souvent en perte d'estime de soi. Nous pouvons établir un parcours individualisé. Par exemple pour un enfant reconnu handicapé par la MDPH<sup>15</sup>, par contre ensuite nous rencontrons beaucoup de difficultés pour recruter des auxiliaires de vie scolaire. Dernièrement, nous avons attendu 3 mois pour recevoir un CV.

**MFR** : Il faut faire une place aux enfants dans la société malgré les difficultés actuelles (chômage, insertion des moins de 25 ans). Il faut donner l'envie du désir et de l'ambition. Il faut générer des rythmes sociaux collectifs avec les parents et prendre appui sur l'aide intergénérationnelle.

### Les limites

## 3) Comment faites-vous en l'absence de réponses existantes pour la personne au sein de votre structure ?

**CEG** : Nous avons besoin de partenaires extérieurs tels que les lycées professionnels rennais mais également besoin de créer des partenariats locaux.

### Vos coopérations

## 4) Avec quel(s) autre(s) acteur(s) travaillez-vous ou ne travaillez-vous pas ? Pourquoi ? Que souhaitez-vous renforcer ou modifier ?

**CEG** : Il est important de poursuivre et de renforcer le travail en proximité comme par exemple avec le Club des entreprises du Pays de Brocéliande sur la relation jeunes et entreprises, pour trouver des stages.

Aujourd'hui il y a de moins en moins de redoublement donc le partenariat avec les municipalités aurait du sens pour permettre de trouver des stages en proximité et aux jeunes dès 14 ans et se réapproprier le savoir par le faire.

**MFR** : Il est compliqué d'appréhender ces situations avec des procédures et des cadres réglementaires. On met les dispositifs côte à côte alors que la question du diplôme structure la vie sociale et positionne les personnes dans les catégories sociales.

<sup>15</sup> Maison Départementale des Personnes Handicapées



## IV – COMPTES RENDUS DES AUDITIONS ET RETOUR ECRIT : REPRESENTANTS DE CCAS

### SOIREE D'AUDITIONS DU 14 MAI 2014

**Etaient présents :** Bernard Piedvache, Isabelle Goven, Valérie Destruhaut, Françoise Demay, Patricia Daugan, Emmanuel Cugier, Anne-Claude Perrault, Marie Daugan, Léone Merel, Christophe Hingouet, Anne-Marie Morice, Patricia Pamphile, Jean-Paul Allo, Brigitte Gautier, Valérie Coliaux, Armelle Guillorel, Henri Doranlo, Isabelle Couquiaud, Raymonde Denis, Anne-Marie Le Nabour, Yves Deniaud, Gérard Huillery, Ronan Derieux, Bertrand Duarte.

### Représentants de CCAS<sup>16</sup> auditionnés :

**CCAS de Muel-Madame Morice**

**CCAS de Gaël-Madame Destruhaut**

**CCAS d'Iffendic-Madame Guillorel**

**CCAS de Boisgervilly-Monsieur Piedvache**

**CCAS de Plélan-le-Grand-Madame Deputte-Drieux**

### Compte rendus 6 – CCAS Muel, Gaël, Iffendic

#### Votre service

#### 1) Comment les personnes entrent en contact avec vous ? Quels sont leurs besoins et quelles sont vos réponses ?

**CCAS d'Iffendic :** Nous sommes essentiellement en contact avec les personnes âgées. Il est vrai que sur Iffendic, nous avons une MAPA<sup>17</sup> composée d'une Unité Alzheimer et d'un accueil de jour. Elle est située dans le bourg. La personne âgée intègre la MAPA après instruction de sa candidature et validation par la commission d'admission. Cette commission est composée du directeur, de la chargée des admissions, du médecin coordonateur et de 3 élus.

**CCAS de Muel :** Notre public concerne les personnes âgées. Aujourd'hui, l'action du CCAS se limite à l'organisation du repas des anciens et à la délivrance de l'aide d'urgence (bon essence, bon alimentaire). Avant les actions et la responsabilité étaient plus importantes pour les petites communes.

**CCAS de Gaël :** Nos actions touchent plus particulièrement les personnes âgées en lien avec le club des anciens, le club de l'amitié

#### 2) Comment travaillez-vous avec les personnes ?

**CCAS d'Iffendic :** Dans la MAPA, les soins sont assurés par les médecins et les infirmiers, c'est le restaurant municipal qui s'occupe des repas et il y a des animations tous les après midis réalisées par des bénévoles et l'équipe de la MAPA.

<sup>16</sup> Centre Communal d'Action Sociale

<sup>17</sup> Maison d'Accueil pour Personnes Agées

**CCAS de Muel :** Aujourd'hui, les CCAS proposent moins d'aide de proximité, avant c'était les employés communaux qui intervenaient. Aujourd'hui il y a la mise en place de l'APA<sup>18</sup>, le maintien à domicile qui dure plus longtemps avec les services à domicile qui interviennent. Sur notre commune 10 personnes âgées sont assistées à domicile via l'ADMR.

#### Ses limites

### 3) Comment faites-vous en l'absence de réponses existantes pour la personne au sein de votre structure ?

**CCAS de Muel :** L'aide aux personnes âgées n'est plus gérée directement par la commune comme dans les années 90. Le CCAS ne connaît plus les bénéficiaires mais est juste informé de l'aide mise en place ou est averti quand la situation est compliquée voire dramatique. Besoin de relation avec les autres partenaires. Il faudrait être informé plus tôt pour anticiper et améliorer la situation. Il y a un manque de coordination et de partage d'informations entre les différents acteurs. Besoin de «feedback» au niveau des CCAS sur les actions menées par les autres professionnels.

**CCAS de Gaël :** Il est vrai qu'aujourd'hui si on ne voit pas les situations, on ne peut pas en avoir connaissance. Sur notre commune, pour les personnes âgées qui habitent en zones isolées, il est difficile d'identifier les personnes en difficulté. Les jeunes retraités ne fréquentent pas le club des anciens, de l'amitié. Il faudrait réussir pourtant à éviter cet isolement peut être en allant plus à la rencontre des personnes pour repérer les situations d'isolement. Le CCAS devrait permettre de tisser du lien social du fait de sa proximité avec les habitants hors aujourd'hui on a ce sentiment de traiter les cas d'urgence et après on ressort du processus mis en place autour de la personne.

#### Vos coopérations

### 4) Avec quel(s) autre(s) acteur(s) travaillez-vous ou ne travaillez-vous pas ? Pourquoi ? Que souhaitez-vous renforcer ou modifier ?

**CCAS d'Iffendic :** Nous avons besoin de retours sur la situation des personnes de l'ADMR et des services sociaux afin de pouvoir aider les personnes.

**CCAS de Muel :** Les petites communes sont «plus à l'écart». Il est important de pouvoir communiquer avec les autres partenaires et d'envisager des collaborations.

#### Echanges avec la salle :

**CCAS de Maxent :** Les services du CDAS, de l'ADMR ont une intervention professionnelle et nécessaire auprès des personnes. Le rôle du CCAS est de garder le lien avec les personnes, en proximité, il n'a pas la formation professionnelle pour assurer la prise en charge. Les CCAS sont une obligation légale mais le rôle et les missions du CCAS ne sont pas bien définis.

**CCAS de Gaël :** Il pourrait y avoir des actions de prévention envers les jeunes et les personnes en difficulté.

**CCAS de Muel :** Travailler en collaboration avec le CDAS est important pour répondre aux besoins de la population.

---

<sup>18</sup> Allocation Personnalisée d'Autonomie

Il a été souligné que dans la relation entre élus et CDAS, la question du secret partagé limite les retours d'information vers le CCAS.

L'Agence Départementale confirme qu'une collaboration entre CDAS et CCAS est à mettre en place. Il est déjà prévu que les conseillers sociaux en gérontologie fassent le tour des CCAS.

## Compte rendu 7 – CCAS Boisgervilly

---

### Témoignage de Bernard Piedvache, Maire de Boisgervilly, Président du CCAS concernant l'initiative du CCAS en matière de politique sociale :

---

#### 1) Intervention du CCAS

Depuis fin 2004, l'aide aux personnes âgées a été transférée à l'ADMR<sup>19</sup>, ce qui a limité l'action du CCAS. Néanmoins, en matière d'actions, nous nous occupons de la banque alimentaire. Le CCAS a également mis en place une équipe de référents pour aller vers les personnes en difficulté de mobilité physique et géographique. 3 personnes référentes vont chez les personnes sur les questions de demandes d'APA<sup>20</sup>, pour l'opération OPAH<sup>21</sup>, ...L'idée est d'informer et d'orienter.

Tous les ans, pour les personnes en difficultés de mobilités physiques et matérielles, le CCAS organise une rencontre intergénérationnelle en lien avec les écoles pour favoriser le lien entre les personnes qui ont perdu le contact.

Le CCAS a acheté des vieilles maisons, les a réhabilitées et maintenant il y a 14 logements à loyers modérés à destination des personnes à mobilité réduite et des jeunes.

#### 2) Les limites de l'action :

Nous n'avons pas de limite particulière car il existe des relations avec les partenaires locaux, intercommunaux et départementaux pour apporter des réponses appropriées aux personnes. Il y a besoin de travailler ensemble. Il existe une bonne relation de travail avec l'ADMR.

#### 3) Les coopérations :

Il n'y a pas de mutualisation entre les CCAS sauf pour la banque alimentaire et les logements d'urgences. Nous avons par contre un travail de coopération important avec l'Agence départementale et le CLIC au niveau local. Et avec l'intercommunalité, nous avons mis en place le transport à la demande.

#### Présentation de la résidence intergénérationnelle sur la commune de Boisgervilly:

Une résidence en plein bourg était disponible pour mettre en place le projet. Le projet s'est construit en 5 ans avec Archipel Habitat, le cabinet d'étude Le Canal, le CLIC, la BDIV<sup>22</sup>. L'idée était de rapprocher les personnes proches de la dépendance dans le bourg. 8 logements pour personnes âgées indépendantes et 5 logements pour jeunes couples ont été construits afin de rompre la solitude et de créer du lien entre les personnes. Un foyer d'animation a été créé dans la résidence pour que les personnes puissent se retrouver. Une animatrice intervient 2 après-midis par semaine et au final cela permet de faciliter le lien entre les personnes du bourg et les habitants de la résidence. Il y a également une passerelle avec l'EHPAD de Montauban-de-Bretagne.

---

<sup>19</sup> Aide à Domicile en Milieu Rural

<sup>20</sup> Allocation Personnalisée d'Autonomie

<sup>21</sup> Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

<sup>22</sup> Bibliothèque Départementale d'Ille et Vilaine

### Réponses aux questions de la salle :

L'équipe de référents CCAS est constituée de personnes retraitées, ce qui facilite le contact avec les personnes âgées.

Dans les petites communes, les personnes en difficulté sont facilement identifiables plus particulièrement les personnes âgées. La population à partir de 65 ans est mieux connue que les actifs plus jeunes.

Les CCAS ne peuvent faire d'intrusion dans la vie des personnes, la relation se tisse petit à petit. Il est compliqué d'aller dans les familles, il y a besoin de créer du lien et de la confiance réciproque. C'est uniquement le lien social tissé et la confiance réciproque qui permettent l'aide des personnes.

## Compte rendu 8 – CCAS Plélan le grand

### Retour écrit de la grille de questionnement de Thérèse Deputte-Drioux du CCAS de Plélan-Le-Grand :

#### Votre CCAS

#### 1) Comment les personnes entrent en contact avec vous ? Quels sont leurs besoins et quelles sont vos réponses ?

Dans une année, on peut compter environ 30 personnes si l'on ne compte que celles qui viennent à la mairie ou appellent. Il y a aussi les rencontres (beaucoup de déplacements à pieds qui favorisent les échanges) au cours desquelles des renseignements ou conseils sont demandés.

**Les besoins** concernent les demandes d'aides alimentaires, aides pour retards de paiement de factures, aides aux déplacements en cas de stages de formation ou début d'emploi. De même une aide est octroyée aux familles non imposables pour les enfants participant à des classes de neige ou de mer. Egalement des entretiens lors de deuils, de divorces et aide pour les dossiers, ainsi que pour les personnes sortant d'hospitalisation.

**Les réponses** sont des bons d'alimentation, répartis dans le temps plutôt qu'une somme importante, avec remboursement ultérieur ou pas (en fonction des difficultés de la personne). Pour les autres aides financières, elles sont débattues en réunion avec les membres du CCAS.

#### Comment le CCAS est-il identifié, connu ? Et les missions ?

Un article paraît régulièrement concernant les actions menées par le CCAS. On ne manque pas d'en parler lors des conseils d'école afin que les enseignants et les représentants de parents d'élèves puissent être un relai en cas de difficultés repérées pour une famille.

Les demandes principales concernent les aides financières et les demandes marginales sont l'accompagnement lors d'un deuil ou d'un divorce

#### 2) Comment travaillez-vous avec les personnes ?

Je reçois en entretien personnalisé (plusieurs fois si nécessaire) et dans le cas d'un dossier délicat, j'ai toujours un échange avec la secrétaire du CCAS et souvent avec le Maire de façon à être sûre que l'aide apportée soit la meilleure possible. Des dossiers sont aussi abordés en réunion de CCAS. Pour les personnes âgées, je me rends à leur domicile, en général plusieurs fois.

## Les limites

### **3) Comment faites-vous en l'absence de réponses existantes pour la personne au sein de votre CCAS ?**

En fonction des dossiers, je dirige les personnes vers les partenaires: assistants sociaux, CLIC, ADMR, SSIAD<sup>23</sup>, maisons de retraite, Point Accueil Emploi, Mission locale...

## Vos coopérations

### **4) Avec quel(s) autres acteur(s) travaillez-vous ou ne travaillez-vous pas ? Pourquoi ? Que souhaitez-vous renforcer ou modifier ?**

Je m'assure toujours que les solutions proposées ont été les bonnes et que la famille n'a pas d'autre demande. Je rajoute quelques actions qui ont été importantes sur le plan relationnel pour beaucoup de personnes isolées (certaines sont restées en contact):

- ♦ Equibr'Agés avec Kiné ouest Prévention (groupes de 17 personnes)
- ♦ Stage sur l'équilibre alimentaire (6 personnes)
- ♦ Jardin partagé en partenariat avec Espacil et Vert le jardin (10 parcelles dont 1 pour le CCAS)
- ♦ A l'automne 2014 nous espérons un stage "Bien vieillir" par la MSA. Un questionnaire est en cours d'élaboration afin de connaître les besoins des Plélanais

---

<sup>23</sup> Service de Soins Infirmiers à Domicile

## V – TEMOIGNAGES DE BENEFICAIRES

Entretien réalisé le 12 Mai 2014

### Compte rendu 9 - DEMANDEUR D'EMPLOI

**Etaient présents :** Vincent, Marie Daugan, Bertrand Duarté

*Par mesure de confidentialité, le prénom de la personne rencontrée et les lieux ont été modifiés*

Vincent, 49 ans, marié et père de 2 enfants (14 ans et 22 ans) habite une commune du canton de Montfort depuis 2 ans. Ancien commerçant, il a été accompagné dans sa recherche d'emploi par Eurêka Emplois services entre janvier 2013 et avril 2014. Au début de son parcours de recherche d'emploi, il envisage, avec son épouse, un projet de création d'activité dans le secteur des services à la personne. Suite à un accident de voiture, son épouse n'est plus en mesure de travailler. Vincent ajuste sa recherche d'emploi suite à cet événement, Eurêka emplois services lui propose d'intégrer la formation au métier de conducteur de ligne en Industrie agroalimentaire mis en place sur le Pays de Brocéliande. Titulaire du titre professionnel de conducteur d'installations et de machines automatisées depuis avril, il travaille en mission d'intérim avec l'agence Samsic Saint-Méen-Le-Grand dans l'entreprise Kermené à Mauron.

#### Le parcours

#### 1) Dans votre parcours en situation vers l'emploi, avec quels acteurs êtes-vous entré en contact et comment avez-vous fait ? Quels étaient vos besoins et les réponses qui vous ont été apportées ?

Vincent s'est inscrit à Pôle emploi qui l'informe de l'existence de Point accueil emploi de Montfort-sur-Meu. Il souhaite travailler dans le domaine des services à la personne afin d'acquérir de l'expérience avant de créer une activité avec son épouse. Il est en recherche d'offres d'emplois, il a besoin d'être accompagné dans sa recherche d'emploi.

Pôle emploi lui permet de s'inscrire administrativement en tant que demandeur d'emploi, les propositions d'offres sont rares et parfois anciennes. Dans le cadre de ses démarches, Vincent s'adresse également à la Mairie qui l'a orienté vers l'ADMR ce qui lui permet d'assurer des remplacements. C'est un ami qui lui parle d'Eurêka emplois services et des mises à disposition de travail dans le secteur des services à la personne que propose l'association. Vincent est également suivi par le Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS) dans le cadre du dispositif du Revenu de Solidarité Actif (RSA). Au RSA, Vincent perçoit 477 Euros/mois.

#### 2) Comment les acteurs travaillaient avec vous ?

Le Point accueil emploi de Montfort-sur-Meu, permet à Vincent d'accéder aux offres d'emploi locales et d'utiliser un poste informatique avec accès à internet, ce qu'il estime précieux pour effectuer sa recherche d'emploi.

Eurêka emplois services accompagne Vincent et son épouse dans leurs recherches d'emplois en leurs proposant des périodes de travail auprès de particuliers sur des travaux de peinture, et d'entretien de la maison.

Le CDAS lui apporte un soutien administratif mais aussi financier pour les transports (achat d'essence pour sa voiture).

## Les limites

### **3) Comment faisiez-vous en l'absence de réponses proposées ?**

Pendant cette période difficile sur le plan professionnel mais aussi familial (accident et soins de son épouse, tension avec son fils), Vincent puise dans ses ressources personnelles, son esprit d'entreprendre lui permet de traverser cette période de chômage de longue durée. « A 49 ans, retrouver un emploi devient plus difficile » souligne-t-il.

## Les coopérations

### **4) Dans votre parcours, comment s'est effectuée la coordination entre les acteurs. Avec quel(s) autre(s) acteur(s) avez-vous été orienté et que s'est-il passé ?**

Pôle emploi a orienté Vincent vers le Point accueil emploi de Montfort communauté afin d'accéder à une aide à la recherche d'emploi en proximité. En complément de ses démarches de recherche d'emploi, Vincent s'est appuyé son réseau personnel (amis, voisins, ...) et l'accompagnement d'Eurêka emploi services. Les ressources du Point accueil emploi et du CDAS lui ont permis d'avancer dans son projet de recherche d'emploi.

## Compte rendu 10 - PARENT D'ELEVE

**Etaient présents :** Gérard Huillery, Martine

*Par mesure de confidentialité, le prénom de la personne rencontrée a été modifié.*

### **Julie et sa mère Martine, « comment a été évité un décrochage scolaire »**

2<sup>ème</sup> enfant d'une famille de 3, milieu porteur, Julie est une enfant volontaire et bien intégrée à l'école, mais sans réussite au niveau des résultats. Aujourd'hui, jeune adulte, elle est insérée dans la vie professionnelle (service aux personnes âgées – ASL<sup>24</sup>).

### **Parcours de formation de Julie, soutien et désarroi de Martine :**

Pendant le primaire, Julie apprend difficilement la lecture. Elle redouble le CP. On détecte une dyslexie et elle suit 10 ans d'orthophonie. Elle fait preuve d'un bon relationnel avec ses instituteurs.

Au collège Martine est très présente dans les associations de parents. Elle évite des redoublements de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> pour accéder à la 4<sup>ème</sup> techno (en passe de fermeture). Julie découvre et se passionne pour le travail auprès des personnes âgées au cours d'un stage découverte en 4°. Julie obtient son brevet des collèges.

Pour la suite, Martine recherche une filière professionnelle pour Julie en lycée. Refus de tous les lycées... Une amie de Martine lui indique l'existence des MFR<sup>25</sup>...

Pour Martine, La MFR est la dernière porte acceptée (ce n'était même pas la dernière chance)...

Enorme contrariété, désarroi... Sentiment intérieur et question sur « comment on n'a pas réussi à transmettre cette chance d'accès au savoir, à une culture, à une place sociale. alors que l'on est d'un milieu où l'accès à l'école était considéré comme majeur ?

La délicatesse de l'accueil du directeur permet l'intégration dans la MFR. Julie poursuit son chemin d'étude avec des résultats modestes mais une volonté constante dans le travail.

Après sa qualification dans le soin aux personnes âgées et 4 années de contrats précaires, elle est aujourd'hui en CDI dans son métier.

### **Analyse : ce qui a évité le décrochage :**

Dans l'entourage, 3 personnes pivot : l'orthophoniste, l'amie et le directeur. Elles ont permis l'acceptation maternelle (réduit l'angoisse et l'inquiétude du risque d'échec de sa fille).

### **3 réflexions et 2 questions à la suite de cette rencontre :**

- Gratitude et émotion de recueillir un témoignage intense et sincère de cheminement d'un parent.
- Ce parcours illustre, significativement et a contrario, le propos d'Alain Rissel quand il indique qu'un des caractères de la situation de décrochage est que la personne ne saisit plus les possibilités de rebonds.
- La richesse humaine des interlocuteurs professionnels. 2 des 3 personnes pivot ont, dans leur position professionnelle et sans ingérence, été attentif à la personne et ont été aidant dans sa problématique intérieure.

Comment un territoire peut constituer un terreau favorable à l'intelligence humaine des personnes ?

Comment le croisement des personnes via leur investissement dans des projets, associations, opérations multiples (intensité et diversité des liens sociaux) développe cette richesse et réduit les décrochages ?

---

<sup>24</sup> Agent Spécialisé Logistique

<sup>25</sup> Maison Familiale Rurale



## VI – CONFERENCE FONDATRICE : INTERVENTION D'ALAIN RISSEL

**Métamorphose de la vie sociale et « décrochage » en Pays de Brocéliande.**

**Notre objectif à travers cet article est d'éclairer ce que sont les mutations en cours dans la vie sociale des communes du Pays de Brocéliande et plus précisément de cadrer les problématiques qui gravitent autour du « décrochage ».**

**Dans un premier temps nous dresserons sommairement le contexte sociétal et le contexte géographique de l'apparition de ce terme. Puis dans un deuxième temps nous formulerons quelques définitions de concepts qui lui sont généralement associés ; ce qui permettra dans un troisième temps d'amorcer une analyse de ce phénomène social dans le pays de Brocéliande.**

### *1. L'étalement des villes comme cause d'une métamorphose de la vie sociale en milieu rural*

Nous assistons depuis quarante ans à l'étalement des villes sur l'espace rural. Des communes originellement rurales, proches, puis de plus en plus éloignées des pôles urbains, ont vu des changements irréversibles se produire dans de nombreux aspects de leur vie locale. Cette dynamique de périurbanisation s'accompagne dans des communes parfois éloignées de plusieurs dizaines de kilomètres des villes, de phénomènes complexes parmi lesquels celui du type « décrochage » dont l'origine n'est pas la simple transposition à la « campagne » de ce qu'ils sont en ville.

#### *La question de la perception des décrochages*

Selon plusieurs travailleurs sociaux et élus locaux agissant à divers titres dans l'action sociale, en Pays de Brocéliande, des situations de décrochage individuelles ont été constatées qui ne seraient pas isolées.

Nous prendrons donc cela comme un fait même s'il ne faut pas négliger l'effet de « loupe » que peuvent parfois provoquer les regards professionnels des différents acteurs de l'action sociale sur certains aspects de la société locale.

Réserons-nous la possibilité ultérieurement de valider les méthodes qui établissent le constat de « décrochage » afin d'identifier la réalité du phénomène dans les communes du Pays de Brocéliande pour éviter de généraliser ce qui pourrait n'être que des épiphénomènes, réels certes, mais de portée limitée.

### *2. Les espaces ruraux périurbains et la recomposition d'une nouvelle identité collective*

Les situations de décrochage sont comme en ville relatives à une fragilisation d'une partie de la population. Elles revêtent, en milieu rural, des aspects spécifiques liés directement à la façon dont les populations anciennement résidentes, de souche ou non, et les nouveaux venus se sont approprié l'espace où elles résident.

Pour faire « collectivité » le sentiment d'appartenance au territoire est une des conditions principale. Sans constitution d'une identité collective « vivre ensemble » est plus difficile.

#### *Un sentiment d'appartenance au territoire différencié*

La façon de s'approprier un espace pour en faire «son territoire » n'est pas tout à fait la même pour une population selon qu'elle habite en ville ou dans des communes périurbaines dont la ruralité s'est plus ou moins estompée.

Dans les villes, là où les habitations contiguës constituent des quartiers, la proximité des habitats favorise un sentiment d'appartenance plus immédiatement perceptible. Dans les communes périurbaines, selon que l'on habite dans le bourg ou dans les hameaux d'une part ou bien, d'autre part, que l'on réside dans le centre bourg d'un pôle rural comme Monfort-sur-Meu, Saint-Méen-le-Grand, Plélan-le-Grand, Montauban-de-Bretagne ou Bréal-sous-Monfort le sentiment d'appartenance à la collectivité émergera de façon différente.

Ce processus d'identification à l'espace commun, à la commune, sera plus lent voire impossible si les habitants nouveaux, sont géographiquement dispersés ou isolés sur l'espace communal. Ainsi en milieu rural l'identité collective est différente de celle qui prévaut en milieu urbain parce qu'entre autres, l'implantation géographique des populations ne répond pas aux mêmes critères et aux mêmes conditions matérielles d'aménagement de ces espaces.

#### *La situation démographique contrastée du Pays de Brocéliande*

Sur près de 65 000 habitants de ce Pays répartis sur 35 communes, 40% résident dans 7 communes. Les centres-bourg de celles-ci jouent le rôle de pôles ruraux développés rassemblant en leur sein la plus grande partie de la population de leur propre commune. Il s'agit de Monfort-sur-Meu, de Bréal sous-Montfort, de Bédée, de Saint-Méen-le-Grand, de Montauban-de-Bretagne, d'Iffendic et de Plélan-le-Grand. Ces pôles concentrent une partie des services de santé, services bancaires, équipements d'enseignement du secondaire et équipements culturels du type salle de spectacle, cinéma, etc.

Les 30 autres communes regroupent 60 % des habitants du pays de Brocéliande. Ceux-ci vivent dans des communes où le caractère rural, y compris dans les bourgs, est la principale caractéristique commune. L'activité agricole y est prédominante. La dispersion de l'habitat dans plusieurs dizaines de hameaux et des transports collectifs peu développés sont une marque distinctive de ces communes. Leurs bourgs sont caractérisés par un commerce de proximité déclinant, des services publics en diminution et des équipements culturels et sportifs relativement anciens.

La plupart de ces communes sont sous l'influence des villes-centre, principalement Rennes et, dans une faible mesure, Vannes. Elles le sont aussi des pôles ruraux précédemment cités auxquels s'ajoutent Ploërmel et Maunon pour les communes plus à l'ouest.

Pour l'ensemble des habitants du Pays de Brocéliande le mode de vie est de type périurbain. Il est déterminé en grande partie par l'éloignement du lieu de résidence par rapport au lieu de travail ou de formation et aux différents services à la population. Pour les habitants des sept communes précédemment citées, dans la mesure où la densification des centres-bourg atténue l'effet d'éloignement, le mode de vie relève par certains aspects de celui d'habitants des villes.

#### *Des communes périurbaines avec des modes de vie différents*

La structure sociale et l'organisation actuelles de chacune des communes qui compose le Pays de Brocéliande est issue de l'histoire de son peuplement depuis une quarantaine d'années. Elles sont différentes selon que l'on se trouve à l'ouest ou à l'est du Pays. Le développement de Rennes et la création de Rennes Métropole sur les communes les plus à l'est du Pays ont eu une répercussion sur la croissance démographique des communes de Montfort sur Meu, de Bréal-sous-Monfort et Bédée et conséquemment sur l'évolution qualitative et la multiplication des services à la population dans ces communes.

A l'échelle du Pays de Brocéliande l'accès des habitants à ces services et à l'emploi par exemple ne sont donc pas identiques selon le lieu où l'on habite. Par ailleurs l'espace de vie de chaque personne – l'étendue de l'espace des relations sociales en face à face – est fonction des contraintes inégales qui pèsent sur leur vie sociale, affectant ainsi la nature des liens qu'entretiennent entre eux les habitants. Apparaissent des difficultés à vivre, entraînant des dysfonctionnements qui provoquent, dans certaines familles, dans certaines professions chez certaines personnes des transformations plus ou moins profondes de leur statut social au sein des communautés.

Voilà définit le cadre des mutations des sociétés locales qui contribuent à la métamorphose de la vie sociale du Pays de Brocéliande dans son ensemble et qui contiennent les différents processus désignés par le terme générique de décrochage.

Quels sont les processus à l'œuvre ?

### *3. Décrochage, exclusion sociale, désaffiliation des mots pour définir un phénomène social complexe*

#### *Du décrochage....*

Le terme de décrochage est souvent utilisé dans les médias pour qualifier le climat scolaire actuel. Il sert aussi à stigmatiser le parcours scolaire d'un jeune. Le décrochage est au centre des débats sur les réformes de l'éducation. En Décembre 2013 en France on estimait qu'il existait de 140 000 à 157 000 jeunes qui avaient décroché du système scolaire sans aucun diplôme.

Le décrochage s'inscrit insensiblement dans une série de ruptures qui aboutissent à ce que le jeune mais aussi ses parents vont baisser les bras, non seulement face à l'école mais face aux autres institutions et aux valeurs sociétales en place. Nous ne sommes plus alors dans le simple décrochage scolaire mais bien dans le décrochage social de la structure familiale.

C'est le cas du repli sur soi du père et de la mère de famille qui habitent un écart ne vont plus au bourg, et vont faire leurs courses à la « ville » d'à côté et croisent de moins en moins les voisins qui travaillent à plusieurs kilomètres.

C'est le cas de la femme au foyer qui sans emploi et dont les enfants sont scolarisés en dehors de la commune voit son réseau de relations se restreindre à des relations de voisinage du genre « bonjour bonsoir ».

#### *...à l'exclusion sociale*

Ce sera un processus similaire qui fera que les personnes âgées peu mobiles et dans une situation économique précaire vont insensiblement abandonner les soins nécessaires au maintien de leur santé. Dans ces cas c'est le système de solidarité de la communauté tout entière qui manifeste son inadaptation.

Cela peut conduire à de l'exclusion ; c'est à dire à plus ou moins long terme au retranchement de la communauté de personnes ou de groupes et à la création en son sein d'espaces individuels ou collectifs clos. Cela peut ne pas se voir.

C'est un risque mineur dans le Pays de Brocéliande dans la mesure où ces processus, s'ils existent sans doute, sont loin de se généraliser.

### *La désaffiliation comme dynamique social*

En revanche si vous avez perçu au travers de la fréquentation d'enfants et de jeunes des signes de « décrochage scolaire », ou auprès de personnes âgées « des abandons de soins inexpliqués » ou encore si vous constatez une recrudescence des recours aux aides sociales diverses ou avez connaissance d'un « nombre de suicides en augmentation » etc. vous devez interpréter ces signes comme des symptômes de dégradation des réseaux ordinaires de sociabilité, de leurs difficultés à intégrer non seulement les enfants et les jeunes mais aussi leurs parents et plus généralement les adultes. La communauté dans ce cas perd de plus en plus sa capacité « d'encadrement social ». Cela signifie vraisemblablement que dans telle ou telle commune des processus de désaffiliation sont en marche au sein de la population.

Cette désaffiliation est le résultat de décrochages successifs, de ruptures dans leur vie que subissent des personnes seules ou en famille. La désaffiliation est le produit d'une situation de vulnérabilité soumise à des aléas que des individus ou des groupes qui vivent cette situation ne peuvent contrôler suffisamment longtemps pour saisir des opportunités qui leur assureraient une vie sociale stabilisée. Il est important de considérer ce concept de désaffiliation parce qu'il renvoie toujours à la notion de parcours des individus dont l'accumulation de ruptures dans leur vie peut conduire à l'exclusion sociale. C'est bien l'analyse de la dynamique de désaffiliation dont il est question. C'est-à-dire de l'analyse des interactions entre les conditions de vie de la cellule familiale, les relations à autrui dans et hors de la commune dans laquelle on réside et parfois l'on travaille ; c'est l'étude des types de relations aux espaces de sociabilité locaux ou non, des modes dépendances aux dispositifs de santé et d'aide sociale par exemple.

#### *4. Trois menaces sur la vie sociale : Ségrégation, fragmentation des temps sociaux et lien à l'emploi, Ségrégation ou mixité sociale?*

Les études que nous avons menées dans le cadre de l'Université de Rennes 1 sur les communes réparties de part et d'autre de l'axe Rennes Plélan-le-Grand et sur celles qui jouxtent le massif forestier de Paimpont, montrent que les nouveaux venus sont très majoritairement des néo-ruraux venant de la ville, que peu viennent d'une autre commune rurale périurbaine. Ils ont une ancienneté de résidence dans leurs nouvelles communes de résidence comprise entre un an et quinze ans. Ils sont arrivés là parce qu'en premier lieu les dépenses du ménage pour se loger étaient moins élevées et en second lieu pour le cadre naturel. Cette relocalisation à la « campagne » d'une partie de la population actuelle des communes du Pays a amené un certain nombre de valeurs issues de la ville qui déterminent des modes de vie sinon incompatibles avec ceux des anciens résidents, du moins suffisamment différents pour faire apparaître dans certains cas un début de ségrégation parce qu'ils ne vont pas engendrer toujours de nouveaux espaces de sociabilité ou la fréquentation de ceux qui existent déjà.

Bien sûr les néo ruraux vont créer telle ou telle association qui n'existe pas encore dans leur nouvelle commune, mais le feront-ils après avoir été vers les associations plus anciennes déjà implantées ? Par ailleurs, à l'inverse, les dirigeants des associations, résidents de longue date et souvent bénévoles solidement établis iront-ils vers les nouveaux habitants ?

Les rencontres avec d'autres habitants se feront rares dans la mesure où les habitudes des nouveaux venus ne les conduisent pas naturellement vers les espaces de convivialité informels que sont, par exemple, les cafés du bourg - quand ils existent encore.

C'est ainsi que peut se mettre en place une forme de cohabitation « froide » dans laquelle le chacun chez soi devient une forme de vie sociale à minima mais qui au fur et à mesure établit malgré tout, lentement, un équilibre. Nous assistons alors à la prédominance des relations de bon voisinage du genre « bonjour bonsoir », à une fréquentation de la famille proche, et pour une partie particulière de la population aux échanges entre les mères de famille qui se rencontrent à la sortie de l'école quand les enfants sont scolarisés sur place. Cela se fera différemment selon que l'on réside dans un bourg ou dans un hameau. Les difficultés à vivre pourront être masquées par ce type de cohabitation qui atténuera par son côté policé dans bien des situations une désaffiliation rampante.

Si les nouveaux venus arrivent nombreux, au-delà de dix pour cent de la population initiale sur un temps court moins de cinq ans, des équilibres peuvent être, à terme, bouleversés. Par exemple la représentation aux conseils municipaux se rompra. Il y a des collectivités où la représentation de la composition sociologique de la population communale dans les conseils municipaux se transforme. Il n'est plus rare de voir diminuer le nombre d'agriculteurs occupant des postes de maires ou d'adjoint jusqu'à disparaître parfois sur deux ou trois mandats. En revanche la part des retraités augmente.

Ces agriculteurs, sans s'exclure complètement de la vie de la commune, doivent faire face à une complexité croissante de l'exercice de leur métier. Ils sont confinés de plus en plus dans leurs réseaux professionnels sans réels rattachement à la communauté dans laquelle cependant ils vivent. Ces situations sont pour les agriculteurs des ruptures dans leur vie sociale. Ruptures qu'ils intériorisent douloureusement au fil du temps sans qu'on perçoive la désaffiliation en marche.

Ce phénomène de ségrégation risque d'être plus fort dans les pôles ruraux. Les préoccupations de gestion des élus de ces pôles sont presque entièrement tournées vers l'accueil de nouvelles populations et les problèmes d'aménagement du territoire communal que cela impose avec la refonte des services à la population. Les attentes réelles ou supposées des nouveaux habitants incitent les élus de ces grosses communes à concentrer leurs efforts sur l'aménagement des centres bourgs qui prennent un aspect urbain de plus en plus prononcé et qui dans le langage commun abandonnent le vocable de « bourgs » au profit de celui de « villes ».

Une autre catégorie de la population que sont les commerçants du bourg des plus petites communes est également en souffrance. Jeunes ou vieux ils sont bien souvent dépassés par les rythmes de vie et modes de consommation des nouveaux habitants dont les attentes sont nouvelles et pour qui les horaires correspondent mal aux heures d'ouvertures classiques. Les clients se font rares et la concurrence des supermarchés installés dans les pôles ruraux amène les familles de commerçants « de proximité » à vivre et ressentir une forme de déclassement. Ils sont cependant toujours là mais sont quasiment invisibles aux yeux de la population communale. Pour certains la vente de leur commerce est plus qu'incertaine. L'exclusion sociale si elle ne se constate pas dans les faits est, comme le montrent certains propos, une véritable épée de Damoclès.

#### *La fragmentation des temps sociaux*

Les actifs ayant un emploi qui travaillent sur leur commune de résidence sont moins nombreux que ceux qui travaillent à l'extérieur ce qui oblige à consacrer du temps pour se déplacer dans la majorité des communes. Ce qui est vrai pour les adultes l'est également pour bon nombre d'adolescents qui sont scolarisés pour une part en dehors de là où ils habitent. Nous savons que les transports collectifs sont insuffisants et mal répartis sur l'espace du Pays de Brocéliande ce qui ajoute à la durée des déplacements pour celles et ceux qui peuvent les utiliser.

Les temps de déplacements liés au travail des parents ou liés à l'école pour les enfants ou encore les temps de trajet pour accéder aux commerces ou aux services publics ou de santé fractionnent pour ne pas dire émiettent le temps disponible consacré aux activités de temps libre. Or ces temps de loisirs sont des temps de partage aussi bien entre les membres d'une famille au sein du foyer qu'avec autrui dans le cadre de la vie associative ou dans celui d'échanges informels.

Paradoxalement il arrive que des ménages, venus en milieu rural pour vivre une vie apaisée au calme à la « campagne », se retrouvent submergés par un emploi de leur temps qui ne leur laisse pas le loisir de se connecter avec leurs semblables. Cette difficulté à entretenir des relations dans la durée, voire l'absence de connexion, installe à moyen terme pour les néo-ruraux comme pour les anciens résidents une habitude de vie qui fait disparaître selon les lieux où ils résident les temps de régulation sociale. Ces temps viennent parfois à manquer qui permettent de s'arrêter, pour à l'intérieur des familles, des hameaux comme des bourgs de gérer les dysfonctionnements de toute nature qui surviennent dans la vie de tous les jours

#### *Le lien à l'emploi*

Pour bon nombre d'actifs travaillant à l'extérieur les trajets journaliers sont cause de dépenses même si le covoiturage ou l'usage des transports collectifs diminue les coûts de carburant pour ceux qui peuvent en profiter. L'éloignement de l'emploi ou de la formation (collèges, lycées, centres de formation professionnelle,..) représente dans de nombreux cas des coûts cachés. Les frais de déplacements font partie pour la plupart des ménages des dépenses incompressibles. Rien que de ce point de vue les déplacements pendulaires sont une source de vulnérabilité sociale pour les familles résidant dans les communes périurbaines les plus éloignées des villes-centre ou des zones d'emplois. A cet aspect financier lié au transport s'ajoute parfois la précarité de l'emploi qui tend à annuler les effets de l'économie retirée d'un foncier ou d'un loyer moins chers parce qu'éloigné des villes-centre.

Les emplois de faible qualification sont la majorité dans le Pays de Brocéliande. Ils sont peu rémunérateurs pour la plupart. Il arrive que les revenus des ménages soient insuffisants sur le moyen terme pour assurer une stabilité économique. Surgissent alors les effets dévastateurs des coûts cachés liés au choix de résider à la « campagne ». Les avantages économiques supposés que présentait, dans un premier temps la possibilité en s'éloignant de la ville, de vivre dans un environnement propice à une qualité de vie moins orientée sur la consommation, ces avantages disparaissent confrontés à des coûts directement liés à la situation géographique du lieu d'habitation. C'est le constat que peut faire un ménage de la relation coûts/avantages. Il est parfois source de déstabilisation des relations conjugales et de l'ambiance de la famille. La situation, souvent, se dégrade alors rapidement.

Cela peut être difficile à vivre d'autant que les temps contraints par le travail (le travail lui-même, les trajets, les temps de récupération, ..) diminuent le temps de la sociabilité intrafamiliale. Si les conditions d'une intégration sociale ne sont pas réunies antérieurement à cette dégradation, il est probable que la famille ou la personne seule – personne âgée isolée ou mère célibataire – se trouvera dans une situation de rupture avec son entourage.

Interviennent alors les dispositifs d'aide sociale. Il est évident que face à l'urgence de certaines situations il est indispensable d'apporter, souvent par le biais des CCAS ou des centres sociaux l'aide financière pour atténuer les difficultés. Chacun se rendra compte de la dimension du problème et de l'effet limité de l'aide apportée. Nous sommes dans ce genre de situations de désaffiliation en aval des conditions de la crise. Les divers symptômes de décrochages qui se manifestent par la dégradation du statut social des personnes concernées ne sont que la partie visible de la combinaison de facteurs dont certains ont été exposés ici et qui agissent très nettement en amont. Il est évident que les individus qui entrent dans les dispositifs locaux d'accompagnement social et ce malgré la bonne volonté des acteurs de l'action sociale sont exposés à une exclusion sociale à plus ou moins bref délai. Ils entrent dans un système d'aide qui, afin de leur éviter de tomber dans une pauvreté accrue, va les maintenir à la marge d'une vie économique et sociale

##### *5 .Les phénomènes de désaffiliation vus comme la conséquence de choix.*

Les situations de désaffiliation sociale que l'on rencontre résultent d'une imbrication de choix plus ou moins raisonnés des occupants, habitants ou élus locaux, de l'espace rural périurbain.

D'abord il y a les choix faits par des personnes, pour des raisons très souvent économiques, qui souhaitent individuellement ou en famille se rapprocher du milieu rural pour des raisons globalement qualifiées de « qualité de vie ». Il y a aussi ceux des personnes qui, pour des raisons tout aussi économiques et familiales parce qu'ils sont là depuis longtemps, veulent se maintenir dans leur logement.

Ensuite il y a les choix d'aménagement précédemment faits par les décideurs successifs qui au bout du compte vont plus ou moins permettre, par la possibilité d'accueillir de nouveaux habitants, une mixité sociale sur l'espace qu'ils gèrent.

Quels que soient les choix formulés par ces différentes parties prenantes c'est très souvent des choix fondés sur, seulement, un ou deux critères. La qualité du cadre vie pour les ménages ou la rationalisation des choix budgétaires pour les décideurs par exemple.

##### *6 .Quel est l'enjeu principal ?*

La question se pose alors de l'enjeu majeur. Il tient en la maîtrise d'un développement des sociétés périurbaines qui ne peut être envisagé uniquement à la dimension d'un Pays comme celui de Brocéliande, pas plus qu'il ne peut l'être uniquement à celle d'une commune seule. Il est relatif à l'instauration d'une mixité sociale spatialement répartie.

La coexistence de catégories sociales différentes dans un même espace est un objectif de politique sociale de première importance si l'on veut éviter un appauvrissement, en nombre et en qualité, des espaces de sociabilité, appauvrissement qui conduit inexorablement à l'homogénéisation des collectivités périurbaines c'est-à-dire à une très difficile gestion de leur futur et à terme à une destruction de toute possibilité de cohésion sociale durable.

Mais faut-il encore que cet objectif s'applique sur des espaces qui permettent de mutualiser les initiatives d'un aménagement du territoire intégrant transversalement tous les facteurs de développement. Il est plausible que la proximité géographique des populations concernées soit un des critères à prendre en compte pour que cette mixité soit à l'origine d'une vie sociale plus riche, susceptible de palier aux difficultés de la vie de certains de nos concitoyens.

Reste à trouver la dimension de l'espace pertinent à aménager pour créer dans le futur les conditions d'une mixité sociale qui fonde efficacement une dynamique de cohésion sociale.

## VII – Fiche d'apport d'extraits

### Indications pour le choix des extraits et l'utilisation de la fiche

#### Choisir un extrait des comptes rendus pour chacune des questions :

- 1) Comment les personnes entrent en contact avec vous ? Quels sont leurs besoins et quelles sont vos réponses ?
- 2) Comment travaillez-vous avec les personnes ?
- 3) Comment faites-vous en l'absence de réponses existantes pour la personne au sein de votre structure ?
- 4) Avec quel(s) autres acteur(s) travaillez-vous ou ne travaillez-vous pas ? Pourquoi ? Que souhaitez-vous renforcer ou modifier ?

**Un extrait peut être choisi dans les « échanges ». Associer le à la question la plus appropriée. Attention, vous devez choisir les extraits dans au moins 3 comptes rendus différents.**

#### Copier vos extraits dans le tableau ci-dessous :

- 1) Indiquer le titre du compte rendu de l'extrait choisi (colonne de gauche dans le tableau)
- 2) Copier l'extrait de compte rendu de l'audition ou de la rencontre avec les bénéficiaires qui vous paraît être votre idée forte (colonne du milieu dans le tableau)
- 3) Classer cet extrait en force ou faiblesse ou préconisation en l'indiquant en gras (colonne de droite dans le tableau)

#### Extrait sociologique

Choisir un extrait qui décrit les notions de cohésion sociale, lien social ou de décrochage dans l'intervention d'Alain Rissel (ou à partir de vos lectures en précisant bien l'origine).

Question 1 Titre du compte rendu :	Extrait sélectionné :	Classement  Force Faiblesse Préconisation
Question 2 Titre du compte rendu :	Extrait sélectionné :	Classement  Force Faiblesse Préconisation
Question 3 Titre du compte rendu :	Extrait sélectionné :	Classement  Force Faiblesse Préconisation
Question 4 Titre du compte rendu :	Extrait sélectionné :	Classement  Force Faiblesse Préconisation
Apport sociologique : Intervention d'Alain Rissel ou autre référence	Extrait sélectionné :	Classement  Force Faiblesse Préconisation